



Monsieur MAFFRE Christian
Président du PETR du Pays Midi-Quercy

Marché Public Par Procédure Adaptée Selon l'article 28 du Code des Marchés Publics

**Prestation d'ingénierie pour une expérimentation destinée à
développer une conciergerie rurale de mobilité
sur le territoire du Pays Midi Quercy**

Acte d'engagement

Remise des offres

Date limite de réception des offres : Lundi 17 juin 2019

Heure limite de réception : 12h00

Article 1 : Contractant

Je soussigné,

NOM et PRENOM :

A compléter au choix :

Agissant en mon nom personnel

Domicilié à :

Téléphone :

Fax :

OU

Agissant pour le nom et pour le compte de la société (intitulé complet et forme juridique de la société) :

Au capital de :

Ayant son siège social à :

Téléphone :

Fax :

Immatriculé(e) à l'INSEE :

Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :

Code d'activité économique (APE) :

Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés¹:

- après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Particulières et des documents qui y sont mentionnés,
- produit les documents, certificats, attestations visés aux articles 45 et 46 du Code des Marchés Publics ;

m'engage sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par la Règlement de la Consultation et rappelée en page de garde.

Article 2 : Prix

Le montant du marché tel qu'il résulte du détail estimatif est :

- Montant hors TVA€
- Option hors TVA€
- TVA au taux de%€
- Montant TTC€

Arrêté à la somme de (en toutes lettres)

.....
.....
.....

Article 3 : Délai d'exécution du marché

¹ remplacer, s'il y a lieu, « registre du commerce et des sociétés » par « répertoire des métiers »

Le délai de livraison est précisé ci-dessous par le candidat conformément au CCP.

- Je m'engage à livrer chaque document dans la période du 2 septembre 2019 au 31 juillet 2020.

Article 4 : Paiements

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'article 8.3 du Règlement de Consultation (RC).

Prestataire unique

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un Relevé d'Identité Bancaire ou un Relevé d'Identité Postal) :

compte ouvert à l'organisme bancaire :

à :

au nom de :

sous le numéro :

code banque :

code guichet :

clé RIB :

Mentions manuscrites

« Lu et approuvé »

Fait en un seul original

A.....

Le.....

Signature(s) du ou des titulaire(s) du marché.

Article 5 : Approbation du marché

Est accepté la présente offre pour valoir acte d'engagement.

A Nègrepelisse, le

LE MAITRE D'OUVRAGE

DATE DE NOTIFICATION : le 2019